

<p>Nantes Métropole CONSEIL DU 9 AVRIL 2010</p>
---

Intervention de Raymond LANNUZEL – Nantes  
Groupe des élus communistes

**Point 22** : Evolution de l'offre lignes régulières à la rentrée de septembre 2010 et des tarifs au 1er juillet 2010 concernant le réseau de transports collectifs urbains de l'agglomération nantaise

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

Les concertations menées entre Nantes Métropole et les communes de l'agglomération concernées par un réajustement de l'offre de transport en commun ont permis dans un certain nombre de cas une meilleure adaptation de l'offre aux attentes des usagers. C'est le cas pour ce qui est du renforcement de la ligne de Busway aux heures de pointe, ou encore de l'augmentation des amplitudes horaires sur certaines lignes...

En même temps, d'autres lignes se retrouvent amputées de leurs dessertes ou voient leurs fréquences diminuées.

**Comme nous le rappelions déjà l'an passé, la rationalisation des transports en commun ne peut se faire au détriment des besoins des usagers.**

**C'est la question de la maîtrise des coûts qui, en premier lieu nous conduit à ces réajustements.** Il convient donc que la contribution de Nantes Métropole au délégataire du service public des transports collectifs soit à la hauteur des enjeux et des besoins des usagers. Bien entendu nous dénonçons l'incertitude dans laquelle nous plongent les réformes des collectivités territoriales et des finances publiques. Incertitudes, coupes sombres qui, fatalement, pèsent sur l'avenir des services publics et inquiètent autant les usagers que les personnels.

Il n'est, certes, pas toujours économiquement envisageable de maintenir des bouts de ligne peu fréquentés. Mais, ne devrions-nous pas innover et travailler à de nouvelles réponses mieux adaptées aux besoins des populations concernées par les

restructurations, tout en prenant en compte les spécificités de chaque quartier et de chaque localité ?

Par exemple, les expériences en cours autour de la complémentarité avec le réseau LILA nous rappellent leur efficacité. N'hésitons pas aller plus loin avec des « *transports publics spéciaux* », comme l'ont fait d'autres villes françaises et européennes. Elles contractualisent ou mettent en place des services de taxis publics. Ces réponses s'avèrent efficaces et permettent de réaliser des économies dans le cas de déplacements occasionnels, dans les zones périurbaines peu denses, pour assurer le rabattement vers les lignes de transport urbain ou pendant les heures creuses.

**L'objectif est d'offrir des moyens de déplacements publics fiables, un meilleur maillage et une meilleure complémentarité.**

Autre point qui retient notre attention : celui de la tarification. En 2009, la hausse de fréquentation des transports en commun a été moins forte que les années précédentes ; nous devons donc être vigilants pour que nos transports en commun restent attractifs sur le plan tarifaire.

L'augmentation des tarifs pour les usagers les plus captifs, par exemple, est tout de même conséquente depuis l'an passé.

**Toute augmentation ne sera lisible que s'il y a, en contrepartie, un renforcement et une amélioration du service public des transports.** Les lignes de chronobus structurantes sont un élément de ce renforcement mais elles ne devront pas être les seules.

Je vous remercie de votre attention.